

C.T.M
30 avril 2014

finances
Solidaires

Notre déclaration liminaire A Bercy :

Des urgences à mettre en oeuvre !

Messieurs les Ministres,

Vous avez tenu à présider ce comité technique ministériel. Nous vous en donnons acte. Pour Solidaires finances, cette présidence ministérielle ne doit pas se limiter au symbole mais marquer une volonté qui se traduira par des mesures positives, rapides et concrètes pour les agents de nos ministères économique et financier qui sont au service de la collectivité.

Vous arrivez à la tête d'un ensemble ministériel affaibli par de longues années de suppressions massives d'emplois, par une perte de reconnaissance des agents (dont les effets sont perceptibles en matière de rémunération et de promotions internes avec une baisse du volume de promotions internes depuis 2 ans) et par une forte dégradation des conditions de travail marquée par une perte de sens assez générale dans les différents services et directions. Aucune direction n'est épargnée. Vous arrivez à la tête d'un ministère où la conflictualité et le malaise social sont solidement ancrés, en témoignent les conclusions de l'observatoire interne et les mobilisations récentes comme celle du 20 mars dernier. Et nous l'espérons comme celle du 15 mai prochain, à l'appel de l'ensemble des fédérations de fonctionnaires.

Nous ne cessons de le dénoncer, « Bercy » est affaibli non seulement par une baisse des moyens des ministères économique et financier, mais aussi par une déstructuration de nombreux services. Aucune direction n'est épargnée par des tentatives de démantèlement et par des changements de périmètres dans lesquels il y a de quoi se perdre. Et ceci sans compter sur l'impact de la future décentralisation sur les missions de développement économique des DIRECCTE. Tout, dans la période, tout, plaide pour son renforcement et une véritable reconnaissance de ses agents, de ses missions et de son rôle dans l'économie et la société française.

S'agissant des effectifs, la baisse a été drastique, elle a notamment et massivement touchée les agents de catégorie C et B, ceux qui (aux côtés de nombreux cadres A) sont affectés dans les services opérationnels, aux Douanes ou à la DGFIP par exemple. Ce sont eux en particulier qui sont en première ligne et reçoivent un public confronté aux conséquences de choix économiques et sociaux qui le précarisent, de plus en plus nombreux et de plus en plus tendu, parfois même agressif. Ce sont eux qui, moins nombreux, sont également les moins payés et qui subissent une hausse exponentielle de leur charge de travail.

Alors qu'au sein de Bercy, la charge de travail et sa complexité augmentent, **stopper les suppressions d'emplois est une urgence, une nécessité absolue**, car le besoin est au renforcement en effectifs, y compris dans vos services centraux et au Secrétariat général qui ne sont pas épargnés par les suppressions d'emplois de gestionnaires tenus par les catégories B et C (c'est le cas du programme 218 par exemple...).

A court terme et dans l'immédiat, le recrutement de la liste complémentaire des agents C à la DGFIP et un plan visant à renforcer les administrations de Bercy **nous semblent urgent à mettre en oeuvre.**

La reconnaissance des agents, sous ses multiples formes, est l'un des parents pauvres de Bercy.

En matière de rémunération ; à ceux qui prétendent que les agents de Bercy sont bien payés, on rappellera que leurs qualifications et leur technicité justifient une revalorisation notamment de leur régime indemnitaire. Dans l'immédiat, ceci doit passer par une sécurisation des 150 euros de la Prime d'intéressement collectif (dont nous attendons la confirmation du versement intégral pour 2014) dans l'indemnité mensuelle de technicité (IMT). IMT dont nous continuons à demander la revalorisation.





Toujours en matière d'indemnitaire, nous rappelons que les discussions en cours à la DGFIP font apparaître que les écarts de rémunération procédant de la fusion de la DGI et de la DGCP s'apprentent à être gravées dans le marbre et que des agents risquent d'être à terme perdants dans cette opération. Il y a là un vrai risque dont le ministère doit tenir compte en donnant les moyens à ce qu'aucun agent ne perde du pouvoir d'achat et à ce que les écarts de rémunération diminuent.

Au-delà du fait que **Solidaires continue d'exiger le sortie de la CCRF éclatée dans les Directions Départementales Interministérielles** (DDI placées sous la tutelle des services du 1er ministre et sous l'autorité des préfets), la négociation à la DGCCRF sur le « volet social » doit conduire à un versement identique pour tous les agents de toutes les catégories.

En matière de promotions internes, le sentiment des agents est clair et légitime : avec la baisse du volume des promotions internes auxquelles on ajoute la poursuite des suppressions d'emplois et la baisse des moyens de fonctionnement, vue sous cet angle, la modernisation de l'action publique (MAP) du gouvernement apparaît pire que la révision générale des politiques publiques (RGPP), de sinistre mémoire pourtant ! Un vrai plan de qualifications se traduisant par **une véritable hausse des promotions internes est légitime et urgent à mettre en œuvre.**

Ajoutons à ce tableau la question **des remboursements de frais de déplacement et de missions**, un sujet sur lequel nous avons pu avancer mais qui nécessite désormais un coup de pouce budgétaire pour que la fonction publique puisse procéder à une revalorisation des barèmes (indemnités kilométriques par exemple).

De plus, **les moyens budgétaires de fonctionnement** ont des effets pervers particulièrement inacceptables pour les ministères financiers.

Outre que des travaux d'agencement et d'aménagement ne sont pas faits ou sont décalés, ce qui nuit à la qualité et à l'image du service public et des conditions de travail et d'exercice des missions, est le fait que le paiement de certaines dépenses sont repoussées, tel que le versement des loyers par exemple. **Ce qui ne donne pas une image exemplaire de l'État...**

A Solidaires Finances, nous sommes très attachés à une vraie politique ministérielle véritablement dotée de moyens concernant entre autres :

◆ **Les conditions de travail**, outre l'effet ciseau résultant de la baisse des moyens et de la hausse de la charge de travail, le management apparaît de plus en plus décalé. Plus de managers moins techniciens, plus de pression statistique et moins de reconnaissance. C'est le cocktail explosif d'une dégradation inquiétante des conditions de travail qui avait amené un ancien député de l'opposition à parler de « syndrome France télécom » à Bercy.

Aujourd'hui, un plan d'amélioration des conditions de vie au travail est nécessaire et doit se traduire concrètement pour les agents. Il doit s'appuyer sur des outils déjà identifiés. Le rôle des CHSCT est primordial et doit être réaffirmé ; les compétences Conditions de travail de ces instances doivent se matérialiser et être à hauteur des enjeux et de la souffrance au travail constatée dans de nombreux services - à l'ONP par exemple - (et cet exemple n'a rien d'anodin, comme nous l'avons évoqué à propos de la suspension du raccordement au SI-Paye).

Solidaires Finances reste attaché à une politique ministérielle en matière de conditions de travail et de santé au travail. Nous serons très vigilants afin qu'il n'y ait pas de remise en cause de l'existant notamment en matière de médecine de prévention.

◆ **L'action sociale dans notre ministère occupe une place** toute particulière. En la matière les besoins augmentent. Certes, le budget, présenté comme sauvegardé par vos prédécesseurs, ne les suit pas. C'est bien le moins...

Nous espérons que cela continuera d'être le cas et que l'action sociale sera même confortée. Dans un premier temps, cela pourrait passer par la confirmation de certaines opérations en cours tel que le feu vert pour l'acquisition de l'EPAF en partenariat avec la fondation d'Aguesseau par exemple, comme nous l'avons évoqué lors de l'audience avec le ministre le 17 avril dernier. Nous vous donnons acte de votre accord sur ce point dans votre intervention.

◆ **L'insertion des personnes en situation de handicap** la nomination d'un délégué ministériel au handicap a été un signe fort de la reconnaissance de l'action du ministère en ce domaine depuis plus de 20 ans. Nous jugerions comme un recul la remise en cause de ce niveau de reconnaissance et significatif d'un désintérêt qui serait inacceptable.



Signalons enfin que certains contenus perdurent.

- Il en va ainsi du dossier **du reclassement du « B en A »** pour lequel Bercy a été contacté par la fonction publique pour faire avancer ce dossier qui n'a que trop traîné.

- Il en va ainsi du dossier **« zones urbaines sensibles » (ZUS)** pour lequel nous attendons, outre l'accélération des délais de traitement, un arbitrage favorable afin que certains agents, écartés de manière incompréhensible du bénéfice du dispositif, soient rétablis dans leur droit. Ce dossier concerne également les retraités dont certains sont victimes du délai d'un an pour faire valoir leur droit et qui mérite un traitement gracieux favorable.

Dans ce contexte, ce sont les usagers, nos concitoyens, qui sont les premières victimes d'un service public fortement dégradé. Il se replie, délaissant des zones géographiques, notamment rurales, abandonnant une fraction de plus en plus importante de la population aux affres d'un service virtuel alors que les besoins sociaux sont réels et de plus en plus forts dans le contexte de dégradation social et économique actuels (accueil, relations avec les collectivités locales, contrôle...).

Le service public n'a pas simplement été affaibli, il a aussi été déstructuré : c'est notamment le cas de la DGCCRF pour lequel nous attendons la confirmation que l'engagement du précédent ministre de l'Économie ayant déclaré vouloir s'adresser à Matignon pour corriger la décision du CIMAP de juillet 2013, se traduise par une décision rapide et concrète en faveur la sortie de la DGC-CRF du processus RGPP/RéATE.

Dans le cadre de la politique d'austérité qui a été réaffirmée par le 1er ministre où les citoyens ont le sentiment d'être lâchés par l'État, les missions de Bercy sont durement touchées.

Nous demandons que, sur certains sujets d'une actualité sensible, des réponses et des garanties soient apportées :

- que la retenue à la source qui apparaît à tort comme une simplification mais qui, en réalité, est un mode complexe induisant des risques pour le recouvrement de l'impôt sur le revenu, ne soit pas introduite ;

- que le contrôle fiscal sous toutes ses formes (programmation, recherche, contrôle sur pièces, contrôle sur place, contrôle fiscal, contrôle douanier) soit conforté dans ses orientations qui reposent sur des principes forts : contrepartie du système déclaratif, respect de la loi,

- que l'accueil soit reconnu non pas avec une prime de 1,65 euro par jour, mais par une vraie reconnaissance non seulement financière mais aussi et surtout en termes de conditions de travail améliorées.

- Nous n'oublions pas les collectivités locales pour lesquelles la simplification et la dématérialisation des procédures ne sont pas des solutions miracles.

Afin de donner **un contenu au dialogue social**, pour nous ce sont ces sujets importants qui doivent être inscrits à l'ordre du jour et faire l'objet de réelles discussions.

Le Ministère a suffisamment « trinqué » : il faut inverser la tendance, au nom de l'exemplarité, de la qualité et de l'efficacité de l'action publique. Nous accueillons avec satisfaction la réunion prévue le 28 mai sur la « revue des missions », mais nous jugeons sur les actes.

Il faut sans délai s'engager dans la voie du redressement de Bercy qui soit véritablement productif pour l'économie française, pour les comptes publics, pour ses agents et pour ses missions.

